

**A.M.O. Finance**

107, bd Périer  
13008 Marseille

**ADOMOS**

**Société anonyme au capital de 41 701.71 euros**

Siège social :  
75 avenue des Champs Elysées  
75008 PARIS

R.C.S. 424 250 058

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 Décembre 2024**

## **A.M.O. Finance**

107, bd Périer  
13008 Marseille

A l'attention des actionnaires

### **I. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ADOMOS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **II. Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

#### ***Incertitude liée à la continuité d'exploitation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la forte incertitude liée à la continuité d'exploitation décrite dans le chapitre « Fais marquants de l'exercice et continuité d'exploitation » de l'annexe qui expose les conditions dans lesquelles la société a appliqué le principe de continuité d'exploitation malgré une continuité d'exploitation assurément compromise à défaut d'une validation du plan continuation par le tribunal en juin 2025 et de la mise en place de la nouvelle stratégie chiffrée dans le business plan communiqué et conforté par le soutien financier d'ATLAS OPPORTUNITIES.

### III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

#### Activité et continuité d'exploitation

Malgré les fortes difficultés que rencontre la société, les comptes de celle-ci sont établis selon le principe de continuité d'exploitation sur la base des éléments suivants :

- Un plan de continuation va être présenté au tribunal courant juin 2025 ; celui-ci basé sur des hypothèses prudentes de développement dans le cadre d'un business plan établi sur 4 et 10 ans prévoit un apurement de la dette (pré-redressement judiciaire) et une reprise rapide de l'activité basé essentiellement sur la vente de données et de leads. L'EBITDA positif et l'appui financier d'ATLAS OPPORTUNITIES (garantie par une lettre de confort à hauteur de 2 millions d'euros) confortent la position de la société relative à sa continuité d'exploitation.
- Une stratégie soutenue par des acquisitions ciblées : dans le cadre de son activité, Adomos ambitionne dans les prochains mois, d'acquérir des sociétés ayant des activités complémentaires et développant des synergies attrayantes. Ces opérations de croissance externe permettront à Adomos d'étoffer ses activités et d'accélérer son expansion. Adomos se concentrera exclusivement sur des entreprises rentables lui permettant d'élargir son offre et d'asseoir son positionnement en tant qu'acteur clé du marketing data appliqué à la PropTech et à l'Habitat. C'est ainsi que ADOMOS a émis une lettre d'intérêt pour une société. Cette lettre d'intérêt a été acceptée par les actionnaires de la société cible. L'activité de cette société cible viendra renforcer l'activité d'ADOMOS et lui fournira un excédent brut d'exploitation de plus de 200 K€ annuel

#### Valorisations des immobilisations incorporelles comprenant les fichiers clientèle et l'outil informatique :

La valeur des fichiers clientèle acquis ainsi que les développements de l'outil informatique figurant en immobilisations incorporelles représentaient une valeur nette de près de 16 000 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

Compte tenu du contexte actuel il a été décidé de nommer un cabinet d'experts technique pour valoriser ces actifs.

Les conclusions de celui-ci, compte tenu des réglementations en matière de RGPD et des droits d'accès ainsi que des difficultés techniques de mise à jour, l'ont conduit à revoir très fortement à la baisse la valeur de ces actifs incorporels.

Celle-ci a été estimée (selon une fourchette basse) à 906 milliers d'euros au 31 décembre 2024 (valeur retenue dans les comptes de la société)

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont également consisté à apprécier les données sur lesquelles se fonde la valeur de ces actifs et à contrôler la cohérence d'ensemble des hypothèses retenues.

#### Titres de participation et créance sur participation

Pour l'ensemble des filiales (selectaux, adominvest, adominvest II,, et Adomos Placement) il a été demandé au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2025 la liquidation judiciaire du fait de l'absence totale d'activité.

Cela a conduit à présenter les comptes 2024 de celles-ci sous forme liquidative.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes et des informations comptables fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **IV. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

#### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

#### ***Informations relatives au gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

## ***Autres informations***

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

### **V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **VI. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l’application par la direction de la convention comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments collectés, l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s’appuie sur les éléments collectés jusqu’à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d’exploitation. S’il conclut à l’existence d’une incertitude significative, il attire l’attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d’ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 29 avril 2025

Le commissaire aux comptes

**A.M.O Finance**  
Représentée par

**Alain Amoyal**  
Associé



# Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	1 596 253	747 268	848 985	1 166 380
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	43 259 284	42 353 284	906 000	15 959 083
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	120 207	95 084	25 123	34 943
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
	Participations	777 590	765 090	12 500	744 869
	Créances rattachées à des participations	815 314	621 261	194 053	721 952
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	102 857		102 857	102 152	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)</b>	<b>46 671 506</b>	<b>44 581 987</b>	<b>2 089 519</b>	<b>18 729 380</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières				
	En-cours de production				31 950
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	23 142		23 142	20 958
	<b>CRÉANCES</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	419 812	128 036	291 777	368 225
	Autres créances	3 601 812	2 833 282	768 530	659 075
	Capital souscrit appelé non versé				
	<b>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	<b>DISPONIBILITÉS</b>	14 653		14 653	32 301
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	33 062		33 062	12 830	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)</b>	<b>4 092 481</b>	<b>2 961 318</b>	<b>1 131 163</b>	<b>1 125 339</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)</b>		<b>50 763 986</b>	<b>47 543 305</b>	<b>3 220 681</b>	<b>19 854 718</b>

# Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	41 502	436 663
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 294 533	17 610 756
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	<b>RÉSERVES</b>		
	Réserve légale		60 403
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles	1 204 003	
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-8 737 592	-2 035 474
	Résultat de l'exercice	-19 158 738	-6 928 526
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>-9 356 293</b>	<b>9 143 822</b>
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)</b>		
PROV.	Provisions pour risques	379 836	115 000
	Provisions pour charges		
	<b>TOTAL PROVISIONS (II)</b>	<b>379 836</b>	<b>115 000</b>
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	5 505 352	5 088 934
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 274 368	1 274 915
	Emprunts et dettes financières diverses	1 340 793	869 471
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 219 146	2 808 028
	Dettes fiscales et sociales	852 719	531 589
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 260	20 460
	Autres dettes	2 500	2 500
	Produits constatés d'avance		
	<b>TOTAL DETTES (III)</b>	<b>12 197 138</b>	<b>10 595 896</b>
	Écarts de conversion passif (IV)		
<b>TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)</b>		<b>3 220 681</b>	<b>19 854 718</b>



# Compte de résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue de biens		
	Production vendue de services	14 756	1 609 204
	<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>14 756</b>	<b>1 609 204</b>
	Production stockée	-629 580	-601 320
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	689 791	1 160 409
	Autres produits	3	5
	<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>74 970</b>	<b>2 168 297</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements		
	Variation des stocks		
	Autres achats et charges externes	1 156 329	1 733 362
	Impôts, taxes, et versements assimilés	19 805	71 133
	Salaires et traitements	614 156	855 646
	Charges sociales	247 926	388 111
	Dotations aux amortissements et aux provisions	3 549 733	3 607 493
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements	11 923 618	460 150
	Sur actif circulant : dotation aux provisions	213 321	843 847
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	264 836	115 000
	Autres charges	11 252	18 423
		<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>18 000 975</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>		<b>-17 926 005</b>	<b>-5 924 868</b>
<b>QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN</b>			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	De participations	198 752	164 545
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	758 384	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>957 136</b>	<b>164 545</b>
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 098 688	1 063 884
	Intérêts et charges assimilées	96 933	88 019
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>2 195 620</b>	<b>1 151 903</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>		<b>-1 238 484</b>	<b>-987 358</b>

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)</b>		<b>-19 164 489</b>	<b>-6 912 225</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion	9 007	7 107
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>9 007</b>	<b>7 107</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion	3 255	23 408
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>3 255</b>	<b>23 408</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		<b>5 751</b>	<b>-16 301</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		<b>1 041 113</b>	<b>2 339 950</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		<b>20 199 851</b>	<b>9 268 476</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>-19 158 738</b>	<b>-6 928 526</b>

# Préambule

## Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2023** à **31/12/2023**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **3 220 681,47 €**.

Le résultat net comptable est **une perte** de **-19 158 737,94 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

# Principes et méthodes comptables

## Règlement comptable

### Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

## Liste des méthodes

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
  - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
  - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
<b>Bâtiments, installations et agencements</b>	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
<b>Matériel et outillage</b>	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
<b>Immobilisations incorporelles</b>	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	5 ans
Autres	5 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

## Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire (ou de marché) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

## Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

# Postes du bilan et du compte de résultat

## Informations relatives à l'actif

### Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Autres immobilisations incorporelles	44 855 536,92			44 855 536,92
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...				
Autres immobilisations corporelles	119 316,34	890,91		120 207,25
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Prêts	102 151,65			102 857,14
Autres immobilisations financières	1 590 999,19			1 592 904,19

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

## Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Fonds commercial				
Autres	27 269 923,27	5 187 667,69	1 648 645,98	30 808 944,98
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...				
Autres	84 373,03	15 840,16	5 129,17	95 084,02
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	124 178,22	2 020 557,02	758 384,29	1 386 350,95
Prêts				
Autres				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent  
 (B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice  
 (C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice  
 (D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Des dépréciations significatives ont été constatées sur l'exercice :

- Dépréciations des titres de filiales concernées par la liquidation judiciaire.
- Dépréciation sur actifs incorporels dont la base clients fortement dépréciée et ramenée à 900 K€ à la suite d'une expertise indépendante.

La diminution de dépréciation de 758 384 euros correspond à un reclassement comptable.

## Dépréciations de l'actif circulant

Les créances commerciales vis-à-vis des filiales ainsi que celles présentes en compte courant ont toutes été dépréciées en totalité compte tenu de leurs liquidations judiciaires prononcées en début d'année 2025.

Celles-ci s'élèvent à :

- 94 156 euros sur les créances commerciales,
- 197295 euros sur les créances en comptes courant.

## État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des partici...	815 314,19	815 314,19		
Prêts				
Autres immo. financières	102 857,14	102 857,14		
Clients douteux	152 023,00	152 023,00		
Autres créances clients	267 789,48	267 789,48		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. soci...				
<b>États et autres collectivités publiques</b>				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	705 230,62	705 230,62		
Autres impôts	753,00	753,00		
Divers				
Groupes et associés	2 833 282,14	2 833 282,14		
Débiteurs divers	62 546,01	62 546,01		
Charges constatées d'avance	33 061,82	33 061,82		
<b>TOTAL</b>	<b>4 972 857,40</b>	<b>4 972 857,40</b>		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exe...				
Prêts et avances consentis aux as...				

## État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	33 061,82	
<b>TOTAL</b>	<b>33 061,82</b>	



## Informations relatives au passif

### Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	436 663,32	999 846,17	1 395 007,78		41 501,71
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social	17 610 755,77	365 154,15	681 377,12		17 294 532,80
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	60 403,00			-60 403,00	
Autres réserves				1 204 002,88	1 204 002,88
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur	-2 035 474,11			-6 702 118,14	-8 737 592,25
Dividendes					
Résultat de l'exercice	-6 928 525,94		19 158 737,94	6 928 525,94	-19 158 737,94
<b>TOTAL</b>	<b>9 143 822,04</b>	<b>1 365 000,32</b>	<b>21 235 122,84</b>	<b>1 370 007,68</b>	<b>-9 356 292,80</b>

Le résultat de l'exercice 2024 ressort en perte de 19 158 738 euros, soit une diminution de 12 230 212 euros, par rapport à l'exercice 2023.

Il se décompose d'un résultat d'exploitation négatif d'un montant de 17 926 005 euros (contre -5 924 868 euros sur l'exercice précédent).

En outre, le résultat financier est en recul de 251 127 euros par rapport à 2023, il s'élève à un montant de -1 238 484 euros.

Enfin, le résultat exceptionnel affiche, à l'inverse, un bénéfice de 5 751 euros, soit une hausse de 22 052 euros, par rapport à 2023.

### Provisions

Nature de la provision	Valeur comptable au début d'exercice	Dotations	Reprise	Valeur comptable à la clôture
Provisions pour risques et charges	115 000,00	264 836,00		379 836,00

Ce montant de provisions correspond aux litiges en cours envers des salariés et des tiers. La dotation de l'exercice fait suite à un litige prud'hommal en cours.

## Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	5 505 351,97	5 505 351,97		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissem...	1 274 368,05	1 150 740,06	123 627,99	
Emprunts et dettes financières div...	874 015,44	874 015,44		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 219 146,13	3 219 146,13		
Personnel et comptes rattachés	144 159,11	144 159,11		
Sécurité Sociale et autres org. soci...	601 863,39	601 863,39		
<b>États et autres collectivités publiques</b>				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	68 618,72	68 618,72		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	38 077,96	38 077,96		
Dettes sur immobilisations et com...	2 259,98	2 259,98		
Groupe et associés	466 777,52	466 777,52		
Autres dettes	2 500,00	2 500,00		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>12 197 138,27</b>	<b>12 073 510,28</b>	<b>123 627,99</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exe...	7 266 482,42			
Emprunts remboursés en cours d'e...	6 799 072,25			
Montant des emprunts et dettes c...	-2 366 504,62			

Dans le cadre de la procédure collective en cours (redressement judiciaire), la distinction suivant la maturité de la dette a été opérée concernant différents postes de passif :

- Dettes financières auprès des établissements de crédit :

\* Anté-RJ : Dette d'un montant de 1 564 283,70 €,

- Fournisseurs :

\* Anté-RJ : Dette d'un montant de 2 848 335,43 €,

\* Post-RJ : Dette d'un montant de 69 170,96 €,

- Organismes sociaux :

\* Anté-RJ : Dette d'un montant de 407 475,08 €,

\* Post-RJ : Dette d'un montant de 194 388,31 €,

## Informations relatives au compte de résultat

### Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Etranger	Total
Chiffre d'affaires	14 756,00		14 756,00

Le chiffre d'affaires s'élève à un montant de 14 756 au 31 décembre 2024, soit une baisse d'1 594 447 euros, par rapport à l'exercice précédent.

### État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Autres créances immobilisées - Int...	56 000,00	
Etat - Produits à recevoir	-753,00	
<b>TOTAL</b>	<b>55 247,00</b>	

Charges à payer	Montant	Commentaire
Intérêts courus	87 917,09	
Fournisseurs - Factures non parve...	292 487,94	
Personnel - Dettes provisionnées ...	35 571,27	
Organismes sociaux - Charges so...	14 369,72	
État - Charges à payer	5 237,54	
<b>TOTAL</b>	<b>435 583,56</b>	

### Honoraires CAC

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de **28 600** euros, correspondant à ceux facturés au titre du contrôle légal des comptes : **28 600** euros.

# Fiscalité

## Autres (dont intégration fiscale)

### Sociétés intégrées fiscalement :

La société mère ADOMOS a opté pour l'intégration fiscale avec ses filiales :

- Depuis le 1er janvier 2002 avec la SAS SELECTAUX
- Depuis le 1er janvier 2018 avec la SAS ADOMINVEST
- La SNC ADOMINVEST 2 (créée en Août 2018), est transparente fiscalement.

### Conventions relatives à l'intégration fiscale du groupe ADOMOS :

La société mère ADOMOS constate toutes les charges d'impôt et l'économie réalisée par le groupe, le cas échéant. Ainsi, l'ensemble des charges d'impôt et la totalité de l'économie globale réalisée par le groupe est conservée par la société mère ADOMOS qui supporte donc seule l'ensemble de la charge d'impôt du groupe. Par conséquent, une filiale intégrée déficitaire ne supporte aucune charge d'impôt et ne bénéficie d'aucune économie d'impôt.

### Suivi des déficits fiscaux :

Le montant des déficits fiscaux reportable du Groupe s'élève à 42 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 19 millions d'euros au 31 décembre 2023.

# Opérations et engagements hors bilan

## Indemnités de fin de carrière

La majeure partie des salariés est sortie au mois de janvier 2025 dû à un licenciement économique décidé en décembre 2024 (avec ordonnance du tribunal). Il n'a donc pas été jugé significatif de calculer une indemnité de fin de carrière.

## Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Cadres	3,00	4,00	7,00
Non-cadres	1,00	2,00	3,00
Employés			

# Informations complémentaires

## Faits marquants de l'exercice et continuité d'exploitation

### 1. Présentation de la société et évolution de l'activité

- **Activité :**

Adomos est cotée sur Euronext Growth et initialement spécialisée dans l'investissement locatif résidentiel défiscalisant, la génération de leads immobiliers, la gestion d'actifs immobiliers résidentiels.

L'exercice 2024 a été marqué par l'ouverture d'une procédure collective de redressement judiciaire en raison des difficultés économiques et d'un marché très défavorable.

- **Situation économique :**

Des problèmes de trésorerie importants suite à une très forte chute du chiffre d'affaires provenant d'un marché immobilier très défavorable ainsi que de la disparition des produits défiscalisant comme le « Pinel ».

Ceci a conduit à l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire suite à la clôture d'une période de conciliation.

### 2. Événements significatifs en 2024

- Ouverture d'une procédure collective de redressement judiciaire :

- 13 juin 2024 : ouverture de la période d'observation pour 6 mois

- 12 décembre 2024 : prolongement de la période d'observation jusqu'au 13 juin 2025.

- **Restructuration financière :**

Émission d'obligations convertibles avec Atlas Special Opportunities, suivie de conversions multiples ayant généré une dilution des actions constituant le capital.

Procédures collectives : Ouverture début 2025 de procédures de cessation des paiements sur SELECTAUX, ADOMINVEST, SNC ADOMINVEST II et ADOMOS PLACEMENT.

Dépréciations importantes des actifs incorporels mais aussi des titres des filiales des créances qui leur sont attachées

Suite à une expertise technique indépendante la base client a été fortement dépréciée et ramenée à neuf cents mille euros.

- Nomination par le Conseil d'Administration d'un nouveau Directeur Général au 30 Octobre 2024.

### 3. Contentieux

Pas de contentieux majeur autre que ceux provoqués par l'ouverture de la procédure collective ainsi que celui relatif au litige prud'homal envers un salarié dont les conclusions de l'audience seront délivrées en date du 22 novembre 2025.

### 4. Événements postérieurs à la clôture (après le 31/12/2024)

- Déclarations officielles de cessation des paiements début 2025 pour SELECTAUX, ADOMINVEST, SNC ADOMINVEST II et ADOMOS PLACEMENT, sociétés pour lesquelles la procédure collective sollicitée est la liquidation judiciaire

### 5. Mouvements sur capitaux propres en 2024 : principales opérations

- Réductions de capital pour absorption des pertes (06/02, 26/06, 13/12).

- Émissions et conversions d'OCA, OCEANE et OCA ATLAS avec des titres composant le capital social

### 6. Rapprochement Passif déclaré et comptabilité

L'état des dettes établis par le juge commissaires (en date du 6 mars 2025) et les soldes comptables des tiers concernés avant le redressement judiciaire (fournisseurs, organismes sociaux, établissements financiers), présentent des écarts qui devront occasionner des



régularisations (en perte ou profit) .

Ceux-ci n'ont pas été chiffrés sur l'exercice et seront comptabilisés en 2025 une fois le plan de continuation validé.

## 7. Continuité d'exploitation

Malgré les fortes difficultés que rencontre la société, les comptes de celle-ci sont établis selon le principe de continuité d'exploitation sur la base des éléments suivants :

Un plan de continuation va être présenté au tribunal courant juin 2025 ; celui-ci basé sur des hypothèses prudentes de développement dans le cadre d'un business plan établi sur 4 et 10 ans prévoit un apurement de la dette (pré-redressement judiciaire) et une reprise rapide de l'activité basé essentiellement sur la vente de données et de leads. L'EBITDA positif et l'appui financier d'ATLAS OPPORTUNITIES (garantie par une lettre de confort à hauteur de 2 millions d'euros) confortent la position de la société relative à sa continuité d'exploitation.

Conformément au pivot stratégique de ses activités vers la connaissance clients, annoncé fin février 2025, Adomos poursuit sa transformation avec le lancement de son nouveau site internet : adomos.com. Ce site commercial constitue un levier essentiel pour innover dans un contexte de transformation digitale accélérée.

Parallèlement, Adomos est en recherche active d'opportunités d'acquisitions ciblées afin de renforcer ses expertises et d'accélérer son développement.

De plus pour accompagner cette nouvelle dynamique, Adomos finalise sur ce premier trimestre 2025, la simplification de son organisation et son plan d'économie.

### *Un site commercial au service d'une nouvelle vision*

Le lancement du nouveau site commercial d'Adomos s'inscrit pleinement dans la nouvelle stratégie de la société et marque une étape clé dans son ambition de devenir un acteur majeur du marketing data dans le domaine de l'Habitat et de la PropTech. Cette plateforme incarne l'évolution de la société vers une offre plus technologique et personnalisée, dédiée à l'accompagnement des particuliers dans la gestion et l'optimisation de leur patrimoine.

Adomos redéfinit ainsi son positionnement en s'appuyant sur les données et les nouvelles technologies pour offrir des solutions innovantes aux investisseurs et professionnels de la gestion de patrimoine et de l'immobilier.

Véritable vitrine digitale, la plateforme a été conçue pour offrir une expérience utilisateur optimisée, intuitive et performante. Elle propose :

- Un parcours simplifié et fluide avec un large éventail de services en matière de gestion de patrimoine (valorisation du patrimoine, stratégie immobilière, réduction fiscale, transmission,...) et d'Habitat (panneaux solaires, pompe à chaleur, rénovation énergétique)
- Une approche personnalisée basée sur la connaissance clients,
- Des outils digitaux avancés permettant de mettre en relation le particulier avec un expert indépendant le plus adapté à son besoin.

### *Une stratégie soutenue par des acquisitions ciblées*

Dans le cadre de son activité, Adomos ambitionne dans les prochains mois, d'acquérir des sociétés ayant des activités complémentaires et développant des synergies attrayantes. Ces opérations de croissance externe permettront à Adomos d'étoffer ses activités et d'accélérer son expansion. Adomos se concentrera exclusivement sur des entreprises rentables lui permettant d'élargir son offre et d'asseoir son positionnement en tant qu'acteur clé du marketing data appliqué à la PropTech et à l'Habitat. C'est ainsi que ADOMOS a émis une lettre d'intérêt pour une société. Cette lettre d'intérêt à été acceptée par les actionnaires de la société cible.

L'activité de cette société cible viendra renforcer l'activité d'ADOMOS et lui fournira un excédent brut d'exploitation de plus de 200 K€ annuel

### *Poursuite de la feuille de route du nouveau management*

Avec le lancement de son site commercial et la mise en place de sa stratégie d'acquisition, Adomos confirme sa nouvelle dynamique. Cette dynamique est appuyée par une lettre de confort d'ATLAS OPPORTUNITIES à hauteur de deux millions d'euros.

Par ailleurs, la direction d'Adomos travaille sur la finalisation de son plan de redressement, qui sera soumis au Tribunal de Commerce avant la fin de la période d'observation prévue le 13 juin 2025.

**C'est donc en s'appuyant sur un développement organique de la société mais aussi sur une croissance externe et le soutien d'ATLAS que la société est raisonnablement confiante sur sa pérennité.**